

## Note de bilan final

# Coexister

Projet porté par  
**COEXISTER**



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :  
De janvier 2015 à décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



Juin 2018

*Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.*

## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE : Citoyenneté</b> <b>Numéro du projet : LFSE_413</b>
<b>LE DISPOSITIF DE DÉPLOIEMENT EXPÉRIMENTÉ</b>
<b>Titre : Déploiement de Coexister</b>
<b>Objectifs initiaux : changer d'échelle :</b> atteindre 2000 bénéficiaires directs et 20 000 élèves sensibilisés par an, toucher de nouveaux territoires et améliorer l'offre de Coexister (formation, sensibilisation)
<b>Descriptif synthétique du dispositif innovant et de sa valeur ajoutée :</b> Coexister est un mouvement de jeunesse interconvictionnel visant à créer du lien entre jeunes de 15 à 35 ans de toutes convictions philosophiques et religieuses afin de favoriser le vivre-ensemble, à travers un parcours pédagogique constitué de 3 étapes : le dialogue, la solidarité et la sensibilisation.
<b>Type de déploiement mis en place :</b> augmentation du nombre de bénéficiaires, territoire et amélioration de l'offre
<b>Public(s) cible(s) et nombre de nouveaux bénéficiaires atteints:</b> jeunes de 15 à 35 ans de toutes convictions. (2000 en 2017)
<b>Nouveaux territoires de mise en œuvre :</b> Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie
<b>Partenaires effectifs du projet :</b> Kawaa, Unis-Cité, AFEV, Scouts & Guides de France, Secours Catholique...
<b>Partenaires financiers du projet :</b> Fondation Caritas, Fondation de France, Fondation financière de l'Echiquier, Fonds du 11 janvier...
<b>Appui au projet</b> Passerelles & Compétences, Ronalpia
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 36 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Coexister <b>Type de structure :</b> association loi 1901 <b>Effectif de la structure :</b> 9 salariés (en 2018) <b>Nombre de personnes dédiées au déploiement du projet :</b> 340

<b>Introduction au projet</b>	p.4
<b>I) Le projet de Coexister</b>	
a) Notre innovation sociale : la Coexistence Active	p.4
b) Histoire du projet	p.4
<b>II) Les rôles de la gouvernance et des partenaires dans le déploiement de Coexister</b>	
a) La Gouvernance de Coexister	p.6
b) Les partenaires principaux de Coexister pendant sa deuxième phase de réplication	p.6
<b>III) Les bénéficiaires de Coexister</b>	
a) Les bénéficiaires directs	p.6
b) Les bénéficiaires indirects	p.7
<b>IV) Actions mises en oeuvre</b>	
a) Outiller la sensibilisation	p.8
b) Mettre en oeuvre le plan de formation	p.8
c) Rassembler les coexistants	p.8
d) Appuis stratégiques	p.9
<b>V) Résultats</b>	
a) Une plus large implantation territoriale	p.10
b) Le rôle des bénéficiaires dans le déploiement de Coexister	p.10
c) Les ressources mises en place pour la réalisation des actions	p.10
<b>VI) Enseignements sur le déploiement mis en place</b>	
a) Difficultés du processus de déploiement	p.11
b) Principaux impacts du déploiement sur Coexister et son innovation	p.11
<b>Conclusion</b>	p.12

## Introduction au projet

**De toutes les différences, la diversité de convictions religieuse, philosophique et spirituelle est l'une des plus taboues, complexes et instrumentalisées.** Le manque actuel d'éducation pour apprendre à mieux vivre ensemble grâce à nos différences peut conduire à des tensions, au désengagement civique, au communautarisme et à la violence.

Depuis 2009, **Coexister choisit de faire des différences, notamment de convictions, un levier pour apprendre à faire ensemble**, et répond à un réel besoin de renforcement de la cohésion sociale, en rendant - particulièrement les jeunes - acteurs de vivre ensemble à l'échelle de leur quartier.

### 1) Le projet de Coexister

#### a) Notre innovation sociale : la Coexistence Active

**Coexister a élaboré une pédagogie, la Coexistence Active**, que plus de 2000 jeunes de 15 à 35 ans et issus de tous horizons et convictions, mettent en application au sein de **45 groupes de coopération locale en France**, en 2018. Cette pédagogie, illustrée par la devise **“Diversité de convictions, unité dans l'action”**, se déploie dans toute la France dans nos groupes locaux, à travers les 3 étapes du Parcours Coexister qui consiste à organiser chaque année, des événements de **dialogue** (visites de lieux de cultes, ciné-débat, café citoyen...), des opérations de **solidarité** (maraudes, aide aux devoirs, don du sang...) et des ateliers de **sensibilisation** en milieu scolaire (laïcité et fait religieux, déconstruction de préjugés...). La Coexistence Active vise à apprendre aux jeunes à **construire de l'unité, non pas « malgré », mais « grâce » à leurs différences.**

#### b) Histoire du projet

Coexister a connu déjà plusieurs phases : la première a eu lieu entre 2009 et 2014, et la deuxième entre 2015 et 2017.

##### **Naissance de Coexister**

Le 14 janvier 2009 à Paris, des membres de toutes les communautés religieuses et spirituelles du XV<sup>e</sup> arrondissement se rassemblent en présence de plus de 600 citoyens afin de **lutter contre l'importation de la haine alors que la situation en Israël-Palestine dégénère**. Samuel Grzybowski, fondateur de Coexister alors âgé de tout juste 16 ans, monte sur scène et lance un appel : « Je propose aux jeunes qui le souhaitent de me rejoindre pour que nous organisions un don du sang symbolique. Faisons couler le sang pour la paix et non pour la guerre. » Dix jeunes répondent présent. **Ensemble, ils lancent, le 21 janvier 2009, le premier groupe « Coexister »** des jeunes du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le premier groupe local de Coexister dépose les statuts de **l'association loi 1901 qui naît ainsi le 11 septembre 2009.**

##### **Première phase de duplication : de l'initiative locale à l'association nationale**

Dès 2010, l'action de Coexister prend de l'ampleur. 20 jeunes rejoignent le projet et font part de leur envie de créer un groupe de coopération locale à côté de chez eux. Des groupes Coexister sont créés à Marseille et Lyon. Ils sont **6 groupes en 2011**. La participation à plusieurs événements internationaux, notamment aux Journées Mondiales de la Jeunesse, et un article publié dans Le

Monde offrent une belle visibilité au projet. L'affaire Merah en mars 2012 donne un nouveau sens à l'action de Coexister : il est urgent d'apprendre à mieux vivre ensemble.

Déjà présent dans onze villes françaises, Coexister renforce sa capacité d'autofinancement grâce à l'augmentation du nombre d'interventions en milieu scolaire, qui font l'objet d'une indemnisation par les établissements scolaires. Coexister affirme son statut d'entreprise sociale et obtient l'agrément « Entreprise solidaire » en 2014. Cette même année, Coexister coordonne 20 groupes locaux et une dizaine de groupes sont en création. Cette progression soudaine du nombre de groupes doit beaucoup au **projet InterFaith Tour**.

En effet, accompagné par l'entrepreneur Christian de Boisredon, cofondateur de Reporters d'espoir et de Sparknews<sup>1</sup>, et avec le soutien du Quai d'Orsay, Samuel Grzybowski lance en 2013 le projet InterFaith Tour. Ce tour du monde des initiatives interreligieuses permet à 4 jeunes de convictions différentes de partir à la rencontre des initiatives de paix existantes partout dans le monde. Avec plus de 400 initiatives rencontrées à l'international et 90 conférences en France, l'InterFaith Tour a largement contribué à **médiatiser l'action de terrain de Coexister**. Plus de 550 jeunes, issus de toutes les origines sociales, convictionnelles et culturelles, rejoignent Coexister à l'issue de cette première édition de l'InterFaith Tour.

#### **Deuxième phase : Coexister rejoint officiellement l'écosystème de l'ESS**

En 2015, les attentats des 7, 8 et 9 janvier déclenchent une vague de solidarité et de volonté d'engagement pour répondre à l'urgence de mieux vivre ensemble. À travers toute la France, de nouveaux bénévoles rejoignent les groupes Coexister. Cette même année, le nombre d'établissements scolaires sollicitant des ateliers de sensibilisation au fait religieux et à la laïcité augmente considérablement. Entre 2013 et 2016, l'impact et le nombre d'interventions en milieu scolaire ont été multipliés par 10. **En mai 2015, l'association Coexister devient lauréate du programme présidentiel La France S'Engage**. En juillet 2015, la deuxième édition de l'InterFaith Tour débute.

Lorsque Coexister devient lauréat de La France S'Engage, l'association compte 20 groupes locaux répartis dans toute la France et est confrontée à différents défis tels que l'augmentation des sollicitations des jeunes en faveur de la création de groupes locaux, ou encore le besoin de professionnalisation de ses membres.

En 2015, Coexister prévoit donc, grâce au soutien du programme La France S'Engage, **d'essayer sa méthode selon trois modalités : une augmentation des bénéficiaires et des groupes locaux ainsi que l'amélioration de l'offre de Coexister**.

Plus précisément, Coexister compte toucher **20 000 bénéficiaires** de formations et sensibilisations entre 2015 et 2017, atteindre **40 groupes locaux** et améliorer son offre, dont la **sensibilisation**, le plan de **formation** et la **vie associative** (rassemblements).

---

<sup>1</sup> Sparknews est une entreprise sociale qui a pour mission de partager des projets qui proposent des solutions innovantes aux problèmes de société. Sparknews travaille avec les plus grands médias leaders d'opinion de 40 pays du monde.

## **II) Les rôles de la gouvernance et des partenaires dans le déploiement de Coexister**

### **a) La Gouvernance de Coexister**

L'association Coexister fonctionne d'une manière **démocratique et participative**. En effet, le conseil d'administration de Coexister est composé d'un représentant par groupe local et présidé par les 5 membres élus au sein du bureau national. L'ensemble des membres du conseil d'administration sont des jeunes citoyens âgés de 15 à 35 ans. Le **processus décisionnel de Coexister est organisé de façon triangulaire entre des groupes locaux, un Conseil d'Administration et un Comité Exécutif** en charge du suivi tactique, lui-même au service des groupes.

### **b) Les partenaires principaux de Coexister pendant sa deuxième phase de réplication**

L'Observatoire de la Laïcité est un des principaux partenaires institutionnels de Coexister et a un rôle consultatif dans la mise en œuvre du projet associatif à l'échelle locale et nationale. L'Agence nationale du service civique joue également un rôle crucial auprès de Coexister, particulièrement dans l'accompagnement et la formation de ses volontaires en service civique.

Parmi les partenaires associatifs - ou plus largement issus de l'économie sociale et solidaire - principaux de Coexister pendant sa deuxième phase de réplication, on peut citer :

- Les Scouts et Guides de France : ils ont participé à la réflexion sur l'ouverture des groupes locaux de Coexister à différents milieux sociaux, en plus d'indemniser Coexister pour les sensibilisations effectuées auprès des scouts de France.
- L'entreprise solidaire Kawaa : l'association a produit la méthode d'animation des kawaa, c'est-à-dire des rencontres entre personnes ne se connaissant pas forcément et souhaitant échanger sur leurs convictions.
- L'association Enquête, qui a participé à la définition et à la mise en œuvre du programme de formation à la sensibilisation.
- L'association Unis-cité : participe à des coalitions associatives telles que le Labo de la Fraternité, et organise des formations communes avec Coexister.
- L'AFEV : participe au pilotage du FOREJE et organise des actions communes avec Coexister au niveau local.
- L'association Singa : a ouvert en 2016 un lieu en commun avec Coexister. Cet espace, appelé Kiwanda, est dédié à l'entrepreneuriat social et à la création de liens.
- La fondation Caritas : qui a un rôle consultatif dans la définition de la formation à la sensibilisation en plus de cofinancer des projets du Mouvement Coexister tels que InterFaith Tour.

## **III) Les bénéficiaires de Coexister**

### **a) Les coexistants**

Ce sont de jeunes citoyens, âgés de 15 à 35 ans, de toutes convictions religieuses ou philosophiques, issus de tous les milieux sociaux, de toutes origines culturelles, et souhaitant transformer leurs différences en un vecteur de lien social.

En 2015, l'association comptait 1000 coexistants au sein de 20 groupes locaux. En 2018, ce sont plus de 2000 jeunes qui, dans 45 groupes locaux en France, bénéficient et animent les 3 étapes du parcours Coexister (dialogue, solidarité, sensibilisation). Ils agissent ensemble au service de l'intérêt général pour apprendre et encourager chaque citoyen à mieux vivre ensemble.

Les jeunes citoyens qui découvrent et rejoignent le projet de Coexister en entendent parler via 3 canaux:

- Le bouche à oreille : la majorité des Coexistants rejoignent le groupe local le plus proche de chez eux sur les conseils d'une personne qu'ils connaissent.
- Les réseaux sociaux : Plus de 50 000 personnes suivent Coexister sur Facebook, Twitter, Instagram, SnapChat.
- Les ateliers de sensibilisation en milieu scolaire : Coexister anime plus de 500 ateliers auprès de plus de 20 000 collégiens et lycéens par an. Enthousiasmés par le projet de Coexister, de nombreux élèves s'investissent ensuite au sein du Mouvement Coexister.

Les Coexistants ne sont donc ni identifiés, ni sélectionnés. Chaque jeune âgé de 15 à 35 ans est le bienvenu et est encouragé à trouver sa place et prendre des responsabilités au sein du Mouvement. Pour rencontrer des jeunes qui n'auraient pas forcément rejoint de manière spontanée Coexister, nous organisons régulièrement des événements d'impulsion pour créer des vocations de Coexistants. Ces événements peuvent être de 3 types:

- organisation d'un Kawaa, événement ouvert à tous pour débattre de manière conviviale et bienveillante des convictions des habitants à l'échelle d'un quartier
- organisation d'un tour de France tous les 2 ans à l'occasion duquel 45 interventions en milieu scolaire et autant de conférences grand public sont organisées
- participation à des événements organisés par nos partenaires (AFEV, FFJ, Mouvements de Scoutisme, ...)

## **b) Les citoyens français**

Ce sont principalement les personnes bénéficiant des actions menées par les Coexistants dans le cadre des 3 étapes du parcours Coexister :

**DIALOGUE** : quel que soit leur âge et leurs convictions, tous les habitants sont les bienvenus lorsqu'un groupe Coexister organise un temps de dialogue (visite d'un lieu de culte, d'une exposition, organisation d'un débat, d'une conférence). Chaque groupe de coopération locale organise en moyenne 30 événements de dialogue par an.

**SOLIDARITÉ** : Au sein des 45 groupes locaux, 10 opérations de solidarité sont organisées chaque année. Ces actions mobilisent les Coexistants et bénéficient à des publics fragilisés (aide aux devoirs, maraude, organisation de dons du sang, visite auprès de personnes âgées et isolées).

**SENSIBILISATION** : Chaque groupe local anime 10 ateliers de sensibilisation au sein des établissements scolaires de la région (500 établissements par an). Plus de 20 000 élèves par an sont sensibilisés par les Coexistants depuis 2015.



En 2015, 19 000 personnes bénéficiaient des 3 étapes du parcours Coexister sur tout le territoire français, contre **52 000 en 2018**.

On peut également citer les **30 000 followers** de Coexister sur Facebook, Twitter, Instagram et Snapchat en **2015**. Le **nombre de ces sympathisants s'est élevé progressivement pour dépasser les 56 000 en 2018**.

#### **IV) Actions mises en œuvre**

Les actions mises en œuvre suite à la sélection de Coexister par le programme La France S'Engage ont consisté à **outiller le pôle sensibilisation, former les coexistants ainsi que les rassembler**.

##### **a) Outiller la sensibilisation**

Concernant le Pôle sensibilisation, il s'agissait de : créer des outils pédagogiques et améliorer le processus des ateliers de sensibilisation grâce à des fiches-types et outils à disposition des bénévoles.

Ainsi, des **outils pédagogiques** ont ainsi été conçus entre 2015 et 2017, tels que des vidéos (*La Coexistence Active*, et *La Laïcité en 3 minutes*), des fiches-outils à destination des enseignants et des élèves, des livres ont été publiés (dont *L'après-Charlie, 20 questions pour en débattre sans tabou*, par Jean-Louis Bianco, Lydia Bouzar et Samuel Grzybowski) ainsi qu'un cahier de vacances intitulé *Coexistez, bons dieux!*, publié par les éditions Cerf afin de travailler sur le sujet de la laïcité et des convictions religieuses de manière ludique. De plus, le processus de mise en place des ateliers de sensibilisation a été amélioré notamment grâce à la confection de fiches-outils pour les sensibilisateurs, ce qui a permis de **passer de 165 ateliers de sensibilisation en 2015 à 429 en 2017**.

##### **b) Mettre en œuvre le plan de formation**

Les fonds accordés par le FEJ ont permis de développer le plan de formation en plusieurs axes, de Coexister. Des formations annuelles génériques ont continué d'avoir lieu (formation annuelle de Coexister) et des **formations spécialisées sur certaines responsabilités au sein de l'association ont été mises en place** (formation interne des responsables et managers, formation à la sensibilisation, formation interne des volontaires en service civique, formation interne de formateurs...). De plus, Coexister a pu commencer à **délocaliser certaines formations** (une première formation à la sensibilisation a eu lieu à Marseille en 2016) et à développer la **formation à distance** via la diffusion d'outils numériques.

##### **c) Rassembler les coexistants**

Le Pôle vie associative a pour but d'organiser la vie commune, comprenant les **rassemblements nationaux** (assemblée générale, rencontres nationales), en plus des événements organisés avec nos partenaires (Kawaa...).

En octobre 2015, octobre 2016 et octobre 2017 ont eu lieu les réunions d'**assemblée générale** nationale de Coexister, avec respectivement 120 puis 190 et enfin 200 coexistants réunis pour commencer l'année.

En juin 2016 et juin 2017 ont eu lieu les **rencontres nationales** de Coexister à Lille en 2016 avec 150 coexistants, puis à Nice en 2017, avec 200 coexistants.

Cet événement majeur a permis à chaque fois à Coexister de clôturer l'année, et aux jeunes de se rencontrer et partager des moments conviviaux.

22 **formations** pour les bénévoles, qui ont un aspect de vie commune, ont été dispensées entre 2015 et 2017, et 4 autres expériences de vie commune ont eu lieu (camps d'été...).

Concernant les actions locales : **1 311 événements de dialogue, 757 opérations de solidarité, et 844 ateliers de sensibilisation ont eu lieu entre 2015 et 2017.**

#### d) Appuis stratégiques

Pour réaliser toutes ces actions, Coexister s'est appuyé en interne sur l'équipe salariée et les bénévoles impliqués tant au niveau local qu'au national. En effet, pour faire face au changement d'échelle, Coexister a décidé de **valoriser ses bénévoles** par un accompagnement ainsi que des formations. Ainsi le nombre de bénévoles passe de 600 à 900 entre 2015 et 2017. Un autre choix a été d'augmenter ses ressources humaines *via* le **recrutement de 5 salariés** supplémentaires entre 2015 et 2017. Parallèlement, le nombre de **volontaires en service civique** par année chez Coexister **passe de 31 à 50.**

Des appuis stratégiques externes ont également été sollicités. D'une part, Coexister a bénéficié de l'accompagnement de divers acteurs : le réseau Ashoka depuis 2016 et le PIE (Paris Initiative Entreprises) depuis 2017. De plus, dans le cadre de l'accompagnement prévu par La France s'engage, Ronalpia accompagne le groupe local de Lyon depuis octobre 2017 et Passerelles & Compétences a accompagné un salarié de Coexister de 2015 à 2016.

D'autre part, Coexister s'appuie sur des partenaires relevant de l'éducation populaire et implantés dans toute la France, servant ainsi de relais, tels que les Scouts & Guides de France ou encore Unis-Cité.

#### V) Résultats

En 2015, Coexister prévoit d'essaimer sa méthode selon 3 modalités ; augmenter le nombre de bénéficiaires, celui des groupes locaux et améliorer l'offre de services.

Les fonds accordés par le FEJ ont permis à l'association d'avancer sur ces trois objectifs. En effet, entre 2015 et 2017 :

- **Le nombre total de groupes locaux passe de 20 à 40**, ce qui représente une implantation locale plus étendue, allant de 9 régions à 12 en 2017.
- **Le nombre total de bénéficiaires de Coexister passe de 20 000 à 52 000 par an.**
- Coexister a pu améliorer son offre de services notamment en **améliorant le processus de sensibilisation ainsi que le contenu des formations.**

### a) Une plus large implantation territoriale

On observe un doublement du nombre de groupes locaux entre 2015 et 2017. La création d'un groupe local Coexister est possible lorsqu'au moins 3 jeunes de minimum de 2 convictions différentes en font la demande. En effet, l'animation de ces groupes reposant en majeure partie sur le bénévolat, il est capital que la motivation des jeunes soit le moteur, la condition préalable à une nouvelle antenne.

Pour toucher et motiver les jeunes, plusieurs leviers existent ; le bouche à oreille, les réseaux sociaux, les ateliers de sensibilisation en milieu scolaire, ou encore les événements organisés par Coexister ou ses partenaires (les Kawaa, la tournée InterFaith Tour...). Ainsi, le tour de France effectué par l'équipe InterFaith Tour en 2016 a permis de faire rayonner Coexister. Les 4 jeunes coexistants ayant effectué au préalable un tour du monde des initiatives en faveur de la paix, ont donné 50 conférences dans toute la France afin de rencontrer les groupes Coexister et de susciter des vocations dans les villes où Coexister n'était pas encore présent. Des contacts ont ainsi été noués dans plusieurs villes (Metz, Pau, Valence, Tours...) et des groupes locaux sont nés.

La tournée InterFaith Tour et le démarchage des établissements scolaires sont deux méthodes efficaces qu'emploie Coexister afin d'essaimer son projet. **En 2017, Coexister est présent dans 40 villes et 12 régions.**

### b) Le rôle des bénéficiaires dans le déploiement de Coexister

Comme évoqué précédemment, les bénéficiaires directs de Coexister, les coexistants, ont un rôle primordial dans son déploiement puisque ce dernier repose sur leur motivation à animer leur groupe local.

En leur proposant d'endosser dès 15 ans des responsabilités au sein des groupes locaux, Coexister leur permet de vivre une expérience de transformation individuelle forte en plus d'une montée en compétences.

Les **coexistants sont donc à la fois acteurs et bénéficiaires** de l'association. C'est cette réciprocité qui fait la force de Coexister.

Les bénéficiaires indirects ont également un rôle dans le déploiement. En effet, les élèves sensibilisés peuvent s'engager dans un groupe local, et en créer un (cela a par exemple été le cas de Viry-Châtillon, où un groupe a été créé après une sensibilisation en milieu scolaire en 2016). Les autres bénéficiaires indirects (participants aux événements de dialogue, followers...) peuvent également adhérer ou parler du projet et participer à son rayonnement.

### c) Les ressources mises en place pour la réalisation des actions

Coexister a structuré sa méthode d'essaimage afin de le faciliter. Ainsi, entre 2015 et 2017, des outils ont été conçus pour la création de groupes locaux : un guide de création de groupe, ou encore le "Livret du Coexistant" pour tous les bénévoles.

Concernant le suivi de l'action des groupes, le pôle développement l'assure en lien avec les coexistants grâce à des outils tels que le formulaire mensuel évolutif destiné aux responsables des

groupes locaux. Ce dispositif permet à l'équipe nationale de suivre mensuellement l'impact du projet et de constituer le rapport moral.

En outre, le pôle développement, constitué d'un salarié et d'un volontaire en service civique, accompagne au quotidien les coexistants sur les différents aspects de la vie des antennes locales : la mise en contact des personnes intéressées, la création de groupe, la mise en place du premier événement, de l'assemblée générale locale, le renouvellement d'un groupe...

## **VI) Enseignements sur le déploiement mis en place**

### **a) Difficultés du processus de déploiement**

La **recherche de relais locaux** qui pourraient créer des antennes est un défi que connaissent beaucoup d'associations. Certaines structures payent un salarié au niveau local qui va constituer progressivement un maillage territorial. Le choix de Coexister a été de s'appuyer sur le bénévolat au niveau local, ce qui se révèle efficace puisque les jeunes responsables sont motivés. La difficulté principale est l'aspect chronophage de cette stratégie.

### **b) Principaux impacts du déploiement sur Coexister et son innovation**

Premièrement, le déploiement du projet a mené à une **augmentation des moyens humains** au siège avec l'embauche de 5 salariés entre 2015 et 2017, et parallèlement à une pérennisation de l'équipe puisque le turn-over a été significativement réduit. En effet, avant 2015, on constatait un turn-over d'environ 80% de l'équipe nationale chaque année, pour atteindre finalement 30% en 2017. Cette stabilité doit beaucoup aux changements opérés dans le processus de recrutement (profils plus adaptés, fidélisation des bénévoles tant au niveau local que national), et de management (passage d'un management vertical à un management horizontal ou collaboratif).

L'équipe nationale a également pu monter en compétences pendant cette période et revoir son mode de pilotage du projet en développant de nouveaux outils.

Deuxièmement, le déploiement a permis à Coexister de davantage se structurer. Ainsi le projet initial de Coexister (association loi 1901 depuis 2009) s'est-il agrandi pour intégrer le projet d'**InterFaith Tour** en 2013 (association loi 1901) et le cabinet de conseil sur la gestion du fait religieux **Convivencia** (SAS) en 2016. En 2018 a même été créée une quatrième branche, l'association **Mawadda** (en cours de création), constituant un réseau d'anciens coexistants. Toutes ces structures font partie du Mouvement Coexister. Une harmonisation des stratégies des différentes entités a lieu grâce à des réunions hebdomadaires.

Enfin, le modèle économique de Coexister en est sorti renforcé puisque la part de son **autofinancement est passé de 32% à 40% entre 2015 et 2017**. En effet, la création du cabinet de conseil Convivencia en 2016 a permis à Coexister de générer des recettes supplémentaires, puisque Convivencia reverse ses excédents financiers à l'association. De plus, l'augmentation des moyens mis à disposition (outils pédagogiques, formations à la sensibilisation, fiches méthode d'animation...) du Pôle sensibilisation a permis de renforcer également ce levier d'autofinancement (les sensibilisations

donnant lieu à une indemnisation), avec un passage de 165 ateliers de sensibilisation en 2015 - soit 16 420 élèves sensibilisés - à 429 sensibilisations en 2017, représentant un total de 22 356 élèves.

## Conclusion

Le soutien du **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été déterminant** dans la structuration du Mouvement Coexister et son déploiement. Il a permis de multiplier par deux le nombre d'antennes locales, et donc de bénéficiaires, de **repenser et améliorer les outils et formations, de recruter, se pérenniser et de se projeter.**

Ainsi, à partir de cette année, Coexister entre dans une **troisième phase de réplication**, soit de 2018 à 2021. Les objectifs principaux du Mouvement pour cette phase sont d'atteindre 50% d'autofinancement et 5000 bénéficiaires par an afin de démultiplier son impact social.

En soutenant l'action de Coexister en faveur de la diversité et de la cohésion sociale en France, le FEJ contribue à faire émerger une génération de jeunes citoyens engagés et prêts à considérer les différentes convictions comme une richesse.



### Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)